

Au moment où le comité entamait l'étude du bill, le 31 décembre, le sénateur Connolly a déclaré qu'il sentait un certain état d'esprit parmi les membres du comité. Il en allait de même de mon côté, mais le sentiment que j'éprouvais tenait plus de la méfiance que de l'opposition. J'avais l'impression que le bill était inutile et voué à l'échec.

Lors de l'ajournement de la séance de notre comité, j'espérais que, à notre retour, nous retrouverions la même atmosphère. Toutefois, il en fut autrement et il est à noter que, à midi, le 6 janvier, le jour de la réunion de notre comité, les sénateurs qui appuyaient le gouvernement ont tenu une réunion secrète, et que c'est ensuite que l'atmosphère a entièrement changé. J'ignore ce qui s'est passé au cours de cette réunion secrète: je sais simplement que l'atmosphère a changé.

J'ignore, si la remarque s'applique à l'ensemble du Canada, mais, dans les provinces maritimes, du moins, on exprime en anglais avec beaucoup de relief ce qui semble s'être passé. Lorsque quelqu'un profite d'une très mince échappatoire pour se dérober à une situation et se justifier, nous disons qu'il a «fait machine arrière». Je signale que la famille des fouines, qui comprend certaines espèces de martres—change de couleur pendant l'hiver afin de se protéger. Elles deviennent très blanches et très effacées pendant l'hiver. C'est exactement ainsi que le caucus libéral est sorti de cette situation—très effacé.

Je dois signaler que lorsque nous nous sommes formés en comité le 6 janvier, de ce côté-ci, nous ne cherchions pas querelle aux partisans du gouvernement. Précisément, je ne le crois pas. Je crois que la fonction du Sénat est d'améliorer les lois, si possible—et Dieu sait que ce bill devrait être amélioré. Non, nous ne nous sommes pas rendus à cette séance du comité avec l'intention d'engager la dispute; nous y sommes allés pour essayer d'améliorer le projet de loi. Hélas, on ne peut en dire autant de certains disciples du gouvernement. Je pourrais les nommer, mais je ne veux pas imiter le sénateur Connolly. Je ne vais pas citer leurs noms. Je vais me contenter de résumer la situation en paraphrasant assez librement une parabole biblique: Vous vous êtes montrés aussi astucieux que des serpents dans votre interrogatoire, mais aussi inoffensifs que des colombes dans votre vote.

Dans tous les amendements proposés et dans tout l'interrogatoire qui a eu lieu en comité, il n'y a eu, à ma connaissance, qu'un vote de la part des disciples du gouvernement. Sont-ils tellement partisans du projet de loi, s'ils n'ont pu donner qu'une voix en comité—et encore, sur un paragraphe? Je vous le demande à tous: êtes-vous tellement en faveur du socialisme, que vous n'avez pu donner qu'une voix en comité?

• (2030)

Vous saviez que le projet de loi allait être adopté. Vous le saviez, car le sénateur Martin vous avait fait la leçon. Il vous avait «martinisé» lors de la réunion du caucus, mais vous auriez pu nous donner quelques voix, à nous, l'opposition. Vous auriez pu permettre aux sénateurs de l'Ouest du Canada, et même à ceux des provinces de l'Atlantique, de voter en faveur de nos amendements et de montrer leur intérêt pour les diverses régions du Canada. Mais non; il fallait qu'on «martinise» le Sénat. Or, en anglais, «to martinize» me dit-on, s'emploie en teinturerie pour désigner un procédé de blanchiment (*whitewashing*). C'est bien en somme ce qui est arrivé aux honorables sénateurs d'en face.

[L'honorable M. Phillips.]

Le projet de loi n'accomplit rien pour le cultivateur. Essentiellement, honorables sénateurs, ce n'est rien d'autre que de la marijuana politique—ou fume, et le rêve fait alors entrevoir des espoirs pour l'avenir, mais le bill ne procure aucun avantage. Ce qui m'inquiète, honorables sénateurs, c'est qu'on le présente aux cultivateurs canadiens comme une solution. Or, il ne peut rien résoudre sans un contingentement des importations.

Plus tard, quand je résumerai mes observations, je reviendrai probablement sur la question, mais pour l'instant, si vous le voulez bien, honorables sénateurs, j'aimerais faire une brève digression, pour me reporter aux remarques du professeur MacGregor de l'Université de Guelph. Il les a faites hier, devant la commission d'enquête présidée par M. Ross sur la production des oeufs et de la volaille en Ontario. Je me proposais d'apporter la coupure de journal mais, malheureusement, je l'ai oubliée chez moi. D'autre part, je suis sûr que les honorables sénateurs me permettront au moins d'en donner mon interprétation. On y dit que le professeur MacGregor a déclaré qu'il ne pouvait concevoir d'autres droits de douane sur les produits agricoles—aux termes du bill à l'étude—à moins de pratiquer le dumping; il a ajouté, confirmant mon point de vue, qu'il n'y voit pas d'avantage du point de vue des prix; l'unique avantage du bill c'est d'assurer la stabilité de la production, non celle des prix.

Le professeur MacGregor ajoutait en outre qu'il existe d'autres moyens de commercialisation à part celui du contingentement. Autrement dit, supprimez les dispositions relatives à la gestion de l'offre, si nombreuses dans le bill, et occupez-vous des exportations, et, si vous avez un surplus quelconque, alors vous vendez ce produit ailleurs. Pour ma part, je n'ai jamais compris pourquoi, quand on a un surplus de voitures on les vend ailleurs, mais quand il s'agit d'un surplus de pommes de terre, de poulets ou de boeufs, personne ne tente le moindre effort pour vendre ces produits sur les marchés étrangers. A mon avis, c'est là une grave erreur de notre part.

Honorables sénateurs, je voudrais réitérer brièvement certaines objections que j'ai soulevées lors de la deuxième lecture du bill. Je serai moins long, je l'espère, qu'en cette occasion. Je tiens à répéter mes objections et à expliquer pourquoi je vote contre le bill. Je ne les répéterai pas toutes, autrement nous serions en session pendant une semaine encore.

Je souligne d'abord, honorables sénateurs, qu'il n'y a pas de contingentement des importations. Lors des réunions du comité, diverses personnes n'ont pas cessé de faire allusion à un éditorial du *Globe and Mail*, ce qui m'a intrigué.

Vous me suivez, sénateur Martin?

L'honorable M. Martin: Tout le monde vous suit. Continuez.

L'honorable M. Phillips: Ou est-ce le page que vous suivez?

L'honorable M. Martin: Je suis à vous maintenant.

L'honorable M. Phillips: Je fais appel à votre indulgence. Merci.

Le *Globe and Mail* a publié un éditorial faisant état, en termes passablement énergiques, des effets de l'adoption du bill et insistant d'une façon particulière sur le régime de contingentement. Vous constaterez que, d'un bout à l'autre du bill, le contingentement est la solution préconisée.